

LES PRIX DE
**L'INNO
VATION**

by Aerospace Valley

Edition 2023

LE PÔLE RÉCOMPENSE LES TECHNOLOGIES DE DEMAIN !

Aerospace Valley contribue par l'innovation au développement et à la compétitivité de la filière aérospatiale et de ses acteurs sur le territoire !

APPEL A CANDIDATURE



Appel à candidature *(avant le 5 avril 2023)*

Le Pôle récompense les technologies de demain !

1. Vous êtes une PME ou une start-up, membre du Pôle Aerospace Valley, ayant développé une technologie innovante sur le point d'être commercialisée ?
2. Cette technologie se positionne sur les marchés de l'aéronautique du spatial ou des drones? Elle contribue à répondre aux enjeux de transformation environnementale ou numérique de la filière ?

→ Candidatez dès maintenant pour devenir les lauréats des Prix l'Innovation by Aerospace Valley 2023!

Vous aurez peut-être la chance de remporter l'un des 3 soutiens financiers en jeu pour vous accompagner dans vos projets d'innovation (3 prix de 50K€, 30K€ et 20K€) ! Vous bénéficierez également d'une visibilité renforcée auprès de nos membres, partenaires et média.

Processus

- **Date limite des candidatures le 5/04/2023**, par envoi d'un mail à prix-innovation@aerospace-valley.com, en utilisant le dossier type.
- Evaluation par un jury d'experts, qui sélectionnera les 3 lauréats.
- Présentation de leur technologie par les 3 lauréats le jeudi 25/05/2023 lors du [Forum by Aerospace Valley](#), sous forme de pitches.
- Votes du public en direct pour désigner les prix :

➤ 1^{er} prix = 50k€

➤ 2^{ème} prix = 30k€

➤ 3^{ème} prix = 20k€

Critères d'éligibilité pour candidater

- Être une PME (<250 employés et <50M€ de CA annuel),
- Être membre du Pôle Aerospace Valley,
- Présenter une technologie ayant atteint le TRL 7,
- Marchés visés par cette technologie : aéronautique, espace et drones,
- Domaines technologiques éligibles :
 - [Systèmes Embarqués et Communicants](#)
 - [Propulsion et Énergie Embarquée](#)
 - [Structures, Matériaux et Procédés](#)
 - [Économie des données et Intelligence Artificielle](#)
 - [Solutions pour L'usine du futur](#)

Critères d'évaluation

Le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- Caractère innovant de la technologie proposée, la priorité étant donnée aux innovations de rupture plutôt qu'incrémentales.
- Le potentiel industriel (Maturité MRL- Manufacturing Readiness Level)
- Le potentiel d'atteinte du marché
- Importance stratégique pour les 3 filières aéronautique, spatiale et drone en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
- Contribution à la transition écologique et numérique de ces 3 filières

Recommandations

- L'objet qui sera évalué ne sera pas un projet d'innovation ou un produit, mais plutôt une technologie qui a été développée par l'entreprise candidate.
- Cette technologie innovante peut bien sûr avoir été mise au point grâce à des partenariats, notamment lors de projets collaboratifs qui ont permis successivement une montée en maturité technologique jusqu'au TRL 7. Le cas échéant, les candidats décriront les projets d'innovation successifs qui ont accompagné le développement de cette technologie.
- L'entreprise candidate doit être en capacité d'exploiter cette technologie, c'est-à-dire de pouvoir l'industrialiser et la commercialiser. Les conditions d'exploitation seront précisées en fonction de leur situation concernant propriété industrielle.
- Les candidats expliciteront leurs feuilles de route technologiques (identification des verrous levés jusqu'au TRL 7) et produits (quels nouveaux produits visent ils grâce à cette technologie), ainsi que leur stratégie d'industrialisation et de commercialisation de cette technologie. La maturité du candidat au regard de l'industrialisation sera argumentée. Le potentiel de marché et la stratégie d'atteinte de ces marchés seront explicités.
- Les candidats argumenteront la dimension structurante de leur technologie innovante pour la filière considérée, notamment en quoi elle contribuera à la double transition écologique et numérique de cette filière.

Pour candidater

- Remplir le dossier de candidature constitué du template PPT
- Envoyer par mail ce dossier, accompagné de votre bilan 2022 et de votre Kbis, à prix-innovation@aerospace-valley.com, **avant le 5/04/2023, 18h.**
Identifiez votre message en indiquant en objet « *Prix de l'innovation* ».
- Pour tout complément d'information ou aide au montage de projet, envoyez un mail à cette même adresse prix-innovation@aerospace-valley.com, en indiquant en objet « *Demande de renseignements* ».

Toulouse

Bâtiment B612
3 rue Tarfaya CS 64403 31405
Toulouse Cedex 4

Bordeaux

Immeuble Pégase - Bordeaux Métropole
Pôle Territorial Ouest 10/12 rue des
Satellites 33185 Le Haillan

Pau

Chez Helioparc - 2 avenue Pierre Hangot
64053 Pau Cedex 9

Montpellier

Cité de l'économie et des métiers de demain
132 Boulevard Pénélope (Bureau 4B160)
34000 Montpellier

Rochefort

22 rue de l'Arsenal
17300 Rochefort

Bayonne

Technocité - 9 rue Pierre Georges
Latécoère 64100 Bayonne



PÔLE DE COMPÉTIVITÉ

AÉRONAUTIQUE, ESPACE,
DRONES & SYSTÈMES EMBARQUÉS

Tél. : +33 (0)5 61 14 80 30

E-mail : contact@aerospace-valley.com



aerospace-valley.com



@aerospacevalley



@Aerospace Valley



@aerospacevalley31

